

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU COMITÉ SYNDICAL

du mercredi 27 janvier 2021

14h-15h (visioconférence)

7 Membres présents avec voix délibérative : Béatrice Aliphath (CR), Anne Claudius-Petit (CR), Richard Miron (CR), Jean-François Luc (CR), Christian Mounier (CD 84), Didier Réault (CD 13), François Cavallier (CD 83)

2 Pouvoirs : Maud Fontenoy (CR), excusée, donne pouvoir à Richard Miron (CR)

Chantal Eymeoud (CR), excusée, donne pouvoir à Christian Mounier (CD 84)

Membres absents excusés : Patricia Saez (CD 13), Philippe Armengol (CA Grand Avignon), Jacques Demanse (CA Grand Avignon)

Participaient également (non votants) : Jean-Philippe Chauvin (CA Grd Avignon), Aurélie Dubreuil (représentant Richard Chemla-NCA), Eric Hansen (OFB), Céline Hayot, Valérie Raimondino, Delphine Vitali, Marie Viala, Christophe Bertrand, Philippe Vitel (CR), Sylvie Gaillard, Guy Parrat (CESER), Jean-François Richon (AMPM), Carole Toutain (CD84), Aurélie Ruffinatti, Stéphanie Puteri, Audrey Michel, Sandrine Halbedel, Audrey Glorian, Sylvie Toubas (ARBE)

Membres titulaires présents ou représentés : 9 sur 10

Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

1 - ACCUEIL

- Mot de bienvenue de Monsieur Christian Mounier, Vice-Président

2 - COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

- Election à la Présidence
- Composition du Bureau
- Délégation du Comité syndical au Président
- Délégation de signature en cas d'empêchement ou d'absence du Président(ε)
- Désignation du rapporteur au budget

3 - RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2020

➤ Mot de bienvenue de Monsieur Christian Mounier, Vice-Président

- Monsieur Christian Mounier présente ses vœux pour 2021.

Il introduit la séance en précisant aux élus que fin décembre tous ont reçu un courrier du Président Renaud Muselier les informant que le 9 octobre 2020 la commission permanente du conseil régional avait voté le renouvellement de certains élus désignés dans le Comité syndical de l'ARPE ARB.

Les conseillers régionaux désignés sont Madame Maud FONTENOY, Madame Anne CLAUDIUS PETIT, Madame Chantal EYMEOD, Madame Béatrice ALIPHAT, Monsieur Richard MIRON et Monsieur Jean-François LUC.

Il informe que Madame Mireille BENEDETTI a été remplacée par Monsieur Richard MIRON en tant qu'élus siégeant au Comité syndical.

Madame Mireille BENEDETTI ne faisant plus partie du Comité syndical, Monsieur Christian Mounier a été chargé, en tant que Vice-Président, de convoquer ce Comité syndical pour procéder à l'élection du nouveau président ou nouvelle présidente.

Avant de faire procéder à l'élection, Monsieur Christian Mounier salue le travail remarquable mené par Mireille Benedetti durant ces 5 années qui ont été ponctuées de moments forts notamment la transformation de l'ARPE en ARBE, l'anniversaire des 40 ans de l'ARBE.

Il précise qu'il tient à cœur au Comité syndical d'assurer la continuité et le déploiement de cette agence qui contribue largement aux côtés de ses membres et de ses partenaires à la mise en œuvre d'actions de transition écologique et de préservation de la biodiversité, dont on a plus que jamais besoin au regard du contexte et d'un plan de relance dont l'objectif stratégique est la transition écologique.

- Monsieur Christian Mounier rappelle l'**ordre du jour** :

- Election à la Présidence
- Délégations du Comité syndical au Président
- Composition du bureau
- Délégation de signature en cas d'empêchement ou d'absence du Président(e)
- Désignation du rapporteur au budget
- Approbation du relevé de décisions de la séance du 12 octobre 2020

- Un rappel est fait sur les **modalités d'élection du Président** :

L'élection du Président de l'ARBE se fait selon les principes du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), précisés dans les statuts de l'Agence (en particulier Article 6 : Composition du comité syndical, Article 7 : Président et membres du bureau, Article 7.1 : Attributions du Bureau et Article 7.2 : Attributions du Président).

Le Président est choisi parmi les membres délégués du Conseil régional. L'élection se fait à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième.

- Monsieur Mounier laisse la parole à Monsieur Richard Miron, doyen d'âge, pour présider la séance comme il se doit.

➤ Composition du Comité syndical

Monsieur Richard Miron propose au Comité syndical

- d'acter la nouvelle composition du Comité syndical :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 6 membres délégués, élus au sein de l'Assemblée Régionale	
Titulaires	
Richard MIRON	
Anne CLAUDIUS-PETIT	
Béatrice ALIPHAT	
Chantal EYMEOUD	
Maud FONTENOY	
Jean-François LUC	
Autres collectivités : un délégué, élu au sein de l'Assemblée délibérante de la collectivité, assisté d'un suppléant	
Titulaires	Suppléants
CD 13 : Didier REAULT (Vice-Président)	Patricia SAEZ
CD 83 : François CAVALLIER (Vice-Président)	Jean-Guy Di GIORGIO
CD 84 : Christian MOUNIER (Vice-Président)	Laure COMTE-BERGER
CA Grand Avignon : Philippe ARMENGOL	Jacques DEMANSE

Approuvé à l'unanimité

➤ Election à la Présidence

Monsieur Richard Miron demande qui est candidat à la présidence de l'ARBE parmi les membres du Conseil Régional siégeant au Comité syndical, conformément à l'article 7 des statuts de l'Agence.

Madame Anne Claudius-Petit fait savoir qu'elle est candidate à la présidence.

Monsieur Richard Miron propose au Comité syndical

- d'élire Madame Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente de l'ARBE :

Vote :

- Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1
- Nombre d'élus présents ou représentés : 9/10

Madame Anne Claudius-Petit est élue au 1^{er} tour à la majorité absolue.

Madame Anne Claudius-Petit remercie l'assemblée de la confiance qui lui est apportée dans cette nouvelle mission.

Madame Anne Claudius-Petit, nouvelle présidente de l'ARBE, poursuit la séance.

➤ Composition du Bureau

Il est proposé au Comité syndical

- d'acter la composition du bureau :

La Présidente : Anne CLAUDIUS-PETIT

Les Vice-Présidents :

Titulaires	<u>Suppléants</u>
CD 13 : Didier REAULT (Vice-Président)	Patricia SAEZ
CD 83 : François CAVALLIER (Vice-Président)	Jean-Guy Di GIORGIO
CD 84 : Christian MOUNIER (Vice-Président)	Laure COMTE-BERGER

Approuvé à l'unanimité

➤ Délégation du Comité syndical au (à la) Président(e)

Il est proposé au Comité syndical

- de déléguer pour la durée du mandat à la Présidente, en complément de ses attributions fixées par les statuts :
 - de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget (article 2122-22 4° du CGCT),
 - de signer les contrats et conventions, ainsi que leurs avenants éventuels, affectant la structure et la réalisation des missions dès lors que les crédits sont inscrits au budget,
 - de signer les documents contractuels et leurs éventuels avenants relatifs à la passation de marchés à l'égard de tiers débiteurs (recettes),
 - de passer les contrats d'assurances ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes (article 2122-22 6° du CGCT),
 - d'autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre (article 2122-22 24° du CGCT).

La Présidente rend compte de l'exercice de ces diverses compétences à l'occasion de la réunion la plus proche du Comité Syndical.

Vote :

- Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
- Nombre d'élus présents ou représentés : 9/10

Approuvé à l'unanimité

➤ Délégation de signature en cas d'empêchement ou d'absence du (de la) Président(e)

Il est proposé au Comité syndical

- de donner à **Monsieur Richard MIRON** une délégation de signature en cas d'empêchement ou d'absence de la Présidente pour tous les actes et documents ainsi que tous courriers et pièces administratives (notamment mandats de paiement, titres de recettes et autres pièces comptables) relevant de la délégation du Président.

Vote :

- Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
- Nombre d'élus présents ou représentés : 9/10

Approuvé à l'unanimité

➤ Désignation du rapporteur au budget

Il est proposé au Comité syndical

- de nommer **Monsieur Christian MOUNIER, Rapporteur au Budget.**

Vote :

- Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
- Nombre d'élus présents ou représentés : 9/10

Approuvé à l'unanimité

3 – RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2020

Le relevé de décisions de la séance du 12 octobre 2020 était mis en annexe dans le dossier.

Il est proposé au Comité syndical

- d'approuver le relevé de décisions de la séance du 12 octobre 2020.

Approuvé à l'unanimité

➤ Questions diverses

Monsieur Guy Parrat demande où en est la nomination d'un Directeur Général à l'ARBE.

Madame Anne Claudius-Petit précise qu'il n'y a rien de nouveau à ce sujet et que le Président Renaud Muselier, qui doit intervenir à l'issue du Comité syndical, apportera peut-être plus d'informations à ce propos.

Fin du Comité syndical à 14h31.



Marseille, le 13 février 2021

Préfecture des Bouches du Rhône
Direction Collectivités Locales Utilité Publique
et de l'Environnement - DECLUPE
Bureau du Contrôle de légalité
Place Félix Barret – CS 80001
13282 MARSEILLE CEDEX 06

Objet : Délibérations du Comité syndical de l'ARBE du 18 février 2021 (en visioconférence)

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, afin que vous puissiez exercer votre contrôle de légalité, 2 jeux des délibérations suivantes :

1803	Relevé de décisions du Comité syndical du 27 janvier 2021
1804	Compte Administratif 2020
1805	Compte de Gestion 2020
1806	Débat d'Orientations Budgétaires 2021
1807	Conventions de subventions de 4 aires éducatives en PACA
1808	Conventions de partenariat LIFE-HaCa
1809	Modification des CPI PITEM PS1 et PS4
1810	Modification portant sur le RIFSEEP
1811	Lignes Directrices de Gestion (LDG)
1812	Créations de postes-avancements de grades
1813	Création de poste-CDD 6 mois mission Stratégie régionale faune exotique envahissante
1814	CPI Région-ARPE-ARB et création d'un poste « Animation Formation des élus et Biodiv'tour »
1815	Modification du tableau des effectifs

Merci de bien vouloir me faire retour d'un jeu revêtu de votre tampon.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Secrétariat de Direction
04 42 90 90 88

Membres associés de l'ARBE :



Membres pléniers de l'ARBE :



